

Tipaza, le 10/03/2025

REF: AT/DO- TIP/SD-TECH / 198 /2025

A

Monsieur

Le Responsable de l'Entreprise

BOUKHADIMI MOHAMED

OBJET / : 1^{ere} Mise en demeure.

Suite à votre absence injustifiée pour démarrage des travaux ODN Extension cité 800 logts social kolea + extension cité 1900 logts AADL chaig + Résidence cité 76 logts chaig sous ODS N°17 CMP de KOLEA , je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, je vous prie de se rapprocher au siège de la DOT TIPAZA dans un délai n'excédant pas cinq (05) jours à partir de cette présente note, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.

Meilleures Salutations



11 11 MARS 2025

M. ZEROUAL El Walid
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Tipaza